EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **06 novembre 2015 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **six novembre deux mille quinze**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 octobre 2015, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, François BARRIÈRE, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Jean-Pierre LAVIGNE, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Gérard BOHNER à Olivier BIANCHI, Marianne MAXIMI à Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX à Françoise NOUHEN**
Excusé(e)s :	**Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Florent NARANJO**

Jean-Pierre LAVIGNE arrive pendant le débat de la question n°1
Sondès EL HAFIDHI arrive pendant le débat de la question n°2 (fin du pouvoir donné à Jérôme AUSLENDER)
Alain LAFFONT donne pouvoir à Patricia GUILHOT et quitte la séance avant le vote de la question n°4
Saïd Akim BARA arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Philippe BOHELAY)
Géraldine BASTIEN donne pouvoir à Jean-Pierre BRENAS et quitte la séance avant le vote de la question n°7

Rapport N° 29

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE À UNE ASSOCIATION ÉTUDIANTE

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

DOCT' AUVERGNE : 5 000 euros

Doct' Auvergne est une association créée en octobre 2013, par des doctorants des deux universités clermontoises.
Son objectif est de contribuer à l'amélioration de la situation des jeunes chercheurs, et de valoriser le diplôme du doctorat. Son action se décline en trois axes : solidarité, décloisonnement et insertion.
Au bout de deux années d'activité, elle regroupe d'ores et déjà 250 adhérents (cela représente environ 1/4 de l'ensemble des doctorants clermontois) dont une vingtaine d'étudiants étrangers.

Pour cette nouvelle année universitaire, l'association « Doct' Auvergne » a pour objectifs de fédérer davantage les jeunes chercheurs clermontois, d'accroître encore son offre de services en leur direction ainsi que les relations avec le monde de l'entreprise.
Pour leur permettre d'atteindre ces objectifs, les universités ont mis à disposition de l'association « Doct' Auvergne » un bureau permanent, et leur offre la possibilité d'utiliser des salles de réunion. Un service civique a également été accueilli grâce à l'organisme Animafac.

L'association « Doct' Auvergne » sollicite le soutien de la Ville de Clermont-Ferrand pour la mise en place des différents projets prévus pour l'année universitaire 2015-2016.
Il s'agit par exemple du Forum Doctorants/Entreprises, de l'organisation du concours « Ma thèse en 180 secondes », du Puy de la recherche qui sera consacré au thème du risque, des Olympiades des doctorants, de la mise en place d'un système de Mentorat entre jeunes chercheurs…

Pour mener à bien ces actions dont le coût prévisionnel est estimé à plus de 56 000 €, l'association « Doct' Auvergne » sollicite le soutien financier des différents laboratoires, des écoles doctorales, des universités et du CROUS ainsi que des différentes collectivités territoriales, dont la Ville de Clermont-Ferrand à hauteur de 6 772 €.
Au vu du dynamisme de cette association et du rôle de plus en plus important qu'elle joue auprès des jeunes chercheurs clermontois, il est proposé de lui attribuer une subvention d'un montant de 5 000 € pour soutenir la mise en œuvre de ses projets.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 Novembre 2015

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation,
L'Adjoint à l'Enseignement supérieur, la Recherche,

la Vie étudiante et aux Relations internationales,

Jérôme AUSLENDER